

Services numériques culturels innovants

Le ministère de la Culture et de la Communication s'est engagé depuis 2010 dans une démarche de soutien à l'innovation numérique pour développer de nouveaux usages culturels numériques pour le grand public. Les services numériques expérimentés dans ce cadre s'appuient sur des contenus numérisés disponibles.

L'objectif du ministère est de stimuler ainsi de nouveaux partenariats entre établissements publics, services de l'État et des collectivités territoriales, partenaires privés et laboratoires de recherche.

Cliquez ci après pour accéder au site Internet du Ministère de la Culture :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologies/Innovation-numerique/Services-numeriques-culturels-innovants>